Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

Langue vivante étrangère - Italien, langue B

Session 2017 • Code sujet : **CILVEB-ITA** • Durée : **3 heures** • Coefficient : **2**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Compréhension écrite : l'« italian sounding » et le made in Italy** (1 question) **Page 3**

2. **Expression écrite : lutter contre la contrefaçon** (1 question) **Page 4**

3. **Lettre commerciale : demande de correction d'une facture** (1 question) **Page 7**

4. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) **Page 8**

Sujet officiel (PDF) : https://btscprp.fr/assets/annales/bts-cprp/E2 - Langue vivante étrangère 2 (Italien)/2017/BTS CPRP - E2 - Langue vivante étrangère 2 (Italien) - Session 2017 - 1-Sujet.pdf

1. Compréhension écrite : l'« italian sounding » et le made in Italy

Un article de Luca Orlando, publié dans Il Sole 24 Ore, présente les effets de l'« italian sounding » sur les produits alimentaires italiens, notamment en Amérique du Nord. Il expose les conséquences économiques et les atteintes à l'image des producteurs, ainsi que des pistes pour combattre le phénomène.

Question I. Rédiger en français un compte rendu qui restitue les éléments essentiels du texte, en 155 mots avec une tolérance de plus ou moins 10 %.

Compte rendu modèle, environ 159 mots. L'article dénonce l'« italian sounding », qui consiste à évoquer l'Italie pour vendre des produits qui n'en proviennent pas. Cette pratique touche tous les secteurs alimentaires et pénalise le made in Italy. En Amérique du Nord, les imitations d'huile, de jambon, de fromages ou de pâtes sont vendues avec des rabais pouvant atteindre 80 %. Les produits authentiques sont difficiles à trouver et peuvent être vendus côte à côte avec leurs copies. Selon le texte, le phénomène fait perdre 54 milliards d'euros à l'agroalimentaire italien, ou 60 milliards en incluant la contrefaçon. Giandomenico Auricchio estime que la fin de ces pratiques pourrait augmenter les exportations de 20 milliards d'euros. Le préjudice est aussi réputationnel : l'italian sounding nuit à l'image des entreprises et réduit leurs débouchés. Pour lutter contre lui, l'article propose de renforcer les protections juridiques, d'agir dans les accords commerciaux, de participer aux salons et d'informer le public. Auricchio privilégie la culture et l'éducation des consommateurs, ainsi qu'un discours valorisant la qualité italienne.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> L'italian sounding pénalise les ventes et l'image des producteurs italiens. Le texte propose des mesures juridiques et commerciales, mais souligne aussi l'importance de l'éducation.

2. Expression écrite : lutter contre la contrefaçon

Le candidat s'appuie sur la problématique de la contrefaçon abordée dans l'article consacré à l'« italian sounding ». Il développe en italien les raisons pour lesquelles les entreprises italiennes doivent lutter contre ces pratiques et les moyens d'y parvenir.

Question II. Répondre en italien à la question « Perché le aziende italiane devono lottare contro la contraffazione e come possono farlo? », en rédigeant 300 mots avec une tolérance de plus ou moins 10 %.

Vocabulaire utile : *contraffazione* : contrefaçon ; *tutelare* : protéger ; *perdere vendite* : perdre des ventes ; *sensibilizzare* : sensibiliser. La réponse présente d'abord les dommages, puis les moyens d'action. *Perché* introduit une cause ; *per proteggere* exprime un objectif. Après *dovere*, le verbe se met à l'infinitif : *devono lottare*.

Texte modèle en italien, environ 300 mots

Le aziende italiane devono lottare contro la contraffazione e l'italian sounding perché queste pratiche danneggiano l'economia, le imprese e i consumatori. L'italian sounding consiste nell'usare nomi, immagini o confezioni che fanno pensare all'Italia, anche se il prodotto non è autentico. Il consumatore può essere confuso sull'origine e sulla qualità di ciò che compra. Nel frattempo, le aziende italiane perdono vendite, spazio nei negozi e possibilità di esportare. Inoltre, la reputazione dei prodotti italiani può essere danneggiata.

Il problema è particolarmente importante sui mercati esteri. Secondo l'articolo, il settore alimentare italiano perde 54 miliardi di euro a causa dell'italian sounding, e 60 miliardi considerando anche la contraffazione in senso stretto. Le imitazioni di olio, formaggi, pasta e salumi sono spesso vendute a prezzi molto più bassi. In alcuni casi gli sconti arrivano all'80%. Perciò il prodotto autentico può essere difficile da trovare e il cliente può scegliere un'alternativa meno cara. L'articolo afferma inoltre che, eliminando il fenomeno, l'export alimentare italiano potrebbe aumentare di 20 miliardi di euro.

Per reagire, le imprese devono proteggere i propri marchi e controllare i mercati. Possono chiedere assistenza legale quando i loro prodotti vengono copiati e collaborare con le associazioni e le autorità. È anche utile rafforzare le norme di tutela e inserire clausole specifiche negli accordi commerciali internazionali. La partecipazione alle fiere permette alle aziende di presentare i prodotti autentici ai distributori e ai consumatori.

Tuttavia, la legge non basta. Sono necessarie campagne di informazione e di educazione per spiegare l'origine, la qualità e il valore dei prodotti italiani. I consumatori devono imparare a leggere le etichette e a scegliere in modo consapevole. Proteggere il made in Italy significa difendere le imprese, i posti di lavoro e la reputazione del Paese. Per questo aziende, istituzioni e consumatori devono agire insieme. Con regole efficaci e una maggiore conoscenza dei prodotti autentici, sarà possibile ridurre le imitazioni e rafforzare la presenza italiana sui mercati internazionali.

Traduction française pédagogique

Les entreprises italiennes doivent lutter contre la contrefaçon et l'italian sounding, car ces pratiques nuisent à l'économie, aux entreprises et aux consommateurs. L'italian sounding consiste à utiliser des noms, des images ou des emballages qui évoquent l'Italie, même si le produit n'est pas authentique. Le consommateur peut être induit en erreur sur l'origine et la qualité de ce qu'il achète. Pendant ce temps, les entreprises italiennes perdent des ventes, de la place dans les magasins et des possibilités d'exporter. De plus, la réputation des produits italiens peut être abîmée.

Le problème est particulièrement important sur les marchés étrangers. Selon l'article, le secteur alimentaire italien perd 54 milliards d'euros à cause de l'italian sounding, et 60 milliards si l'on inclut également la contrefaçon au sens strict. Les imitations d'huile, de fromages, de pâtes et de charcuteries sont souvent vendues à des prix beaucoup plus bas. Dans certains cas, les réductions atteignent 80 %. Le produit authentique peut donc être difficile à trouver et le client peut choisir une option moins chère. L'article affirme également que, si ce phénomène était éliminé, les exportations alimentaires italiennes pourraient augmenter de 20 milliards d'euros.

Pour réagir, les entreprises doivent protéger leurs marques et surveiller les marchés. Elles peuvent demander une aide juridique lorsque leurs produits sont copiés et collaborer avec les associations et les autorités. Il est aussi utile de renforcer les règles de protection et d'inclure des clauses spécifiques dans les accords commerciaux internationaux. La participation aux salons permet aux entreprises de présenter les produits authentiques aux distributeurs et aux consommateurs.

Cependant, la loi ne suffit pas. Des campagnes d'information et d'éducation sont nécessaires pour expliquer l'origine, la qualité et la valeur des produits italiens. Les consommateurs doivent apprendre à lire les étiquettes et à choisir de façon éclairée. Protéger le made in Italy signifie défendre les entreprises, les emplois et la réputation du pays. C'est pourquoi les entreprises, les institutions et les consommateurs doivent agir ensemble. Grâce à des règles efficaces et à une meilleure connaissance des produits authentiques, il sera possible de réduire les imitations et de renforcer la présence italienne sur les marchés internationaux.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Les entreprises doivent combattre les imitations pour protéger leurs ventes, leurs emplois et leur réputation, en associant règles juridiques, information et coopération.

3. Lettre commerciale : demande de correction d’une facture

L’épicerie génoise Il genovino di Pagno remercie son fournisseur toscan Oleificio Toscano Morettini pour la bonne réception de sa commande, mais relève une erreur de facturation. Les quantités facturées pour l’huile vierge et l’huile extra vierge sont inversées par rapport à la commande.

Question III. Rédiger en italien une lettre commerciale avec les formules d’usage, de l’épicerie Il genovino di Pagno, via di Sottoripa 19, 16100, à son fournisseur Oleificio Toscano Morettini, via 25 aprile 121, Monte San Savino (AR), 52048. Remercier le fournisseur pour la bonne réception de la commande, puis signaler l’erreur : la commande reçue comprend 50 litres d’huile d’olive vierge à 9,50 € et 100 litres d’huile d’olive extra vierge à 10,50 €, tandis que la facture indique 50 litres d’huile extra vierge et 100 litres d’huile vierge. Demander la modification de la facture.

Modello in italiano
Il genovino di Pagno
Via di Sottoripa 19, 16100

Spett.le Oleificio Toscano Morettini
Via 25 aprile 121
52048 Monte San Savino (AR)

Oggetto: richiesta di rettifica della fattura

Gentili Signori,
Vi ringraziamo per la regolare consegna del nostro ordine. Dopo aver controllato la fattura, abbiamo rilevato un errore: abbiamo ricevuto 50 litri di olio d’oliva vergine a 9,50 € e 100 litri di olio extra vergine d’oliva a 10,50 €. La fattura indica invece 50 litri di olio extra vergine e 100 litri di olio vergine. Vi preghiamo di rettificarla e di inviarci la versione corretta.
Cordiali saluti.
Il genovino di Pagno

Traduction française : Nous vous remercions pour la livraison de notre commande. La facture comporte une erreur : nous avons reçu 50 litres d’huile vierge à 9,50 € et 100 litres d’huile extra vierge à 10,50 €, mais les quantités sont inversées sur la facture. Nous vous prions de la rectifier et de nous envoyer la version corrigée.

Vocabulaire et grammaire : *rilevare* = constater ; *rettificare* = rectifier ; *Vi preghiamo di* + infinitif = nous vous prions de.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Richiesta finale: emettere e inviare una fattura corretta per 50 litri di olio vergine a 9,50 € e 100 litri di olio extra vergine a 10,50 €.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2017)

Bilan de l'épreuve : Épreuve de BTS Commerce international, langue vivante étrangère italien langue B, session 2017, code CILVEB-ITA, d'une durée de trois heures et de coefficient 2. Elle s'appuie sur un article consacré à l'« italian sounding » et au made in Italy alimentaire. Les trois productions évaluent la compréhension écrite, l'argumentation en italien et la rédaction d'une lettre commerciale signalant une erreur de facture.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- L'« italian sounding » évoque l'Italie sur des produits qui ne sont pas italiens et peut détourner des ventes des producteurs authentiques.
- Un compte rendu restitue fidèlement les idées essentielles du texte, sans ajouter d'opinion personnelle.
- Une argumentation relie les conséquences de la contrefaçon aux moyens de protéger et de valoriser les produits.
- Une lettre commerciale décrit précisément l'écart entre la commande et la facture et demande explicitement une correction.

Points de vigilance & attentes du jury

- Respecter la langue demandée : français pour le compte rendu, italien pour l'expression et la lettre.
- Respecter les longueurs : 155 mots et 300 mots, avec une tolérance de 10 % pour chacune.
- Vérifier les quantités, les qualités d'huile et les prix afin de ne pas inverser les informations de la commande.
- Dans la lettre, remercier le fournisseur, exposer l'erreur, demander la correction et employer les formules d'usage.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment construire le compte rendu de compréhension ?

Repérez la définition du phénomène, ses effets économiques et sur l'image, puis les solutions évoquées dans l'article. Reformulez ces éléments en français de façon organisée, sans commentaire personnel, en respectant la longueur demandée.

Q : Que faut-il développer dans la réponse sur la lutte contre la contrefaçon ?

Expliquez les dommages pour les entreprises et l'image du made in Italy, puis présentez des moyens d'action cohérents. L'article cite notamment la protection juridique, les accords commerciaux, les salons professionnels et les campagnes d'information.

Q : Comment gérer le temps et les longueurs de rédaction ?

L'épreuve dure trois heures et comporte trois parties de 20 points chacune. Répartissez le temps entre les productions, vérifiez le nombre de mots et gardez un moment pour relire la langue, les informations et la présentation.

Q : Quels éléments vérifier dans la lettre commerciale ?

Vérifiez les coordonnées des entreprises, les quantités, les qualités d'huile et les prix. La lettre doit remercier le fournisseur, décrire l'écart entre commande et facture, demander la correction et respecter les formules commerciales d'usage.

Sujet officiel associé (PDF) : https://btscprp.fr/assets/annales/bts-cprp/E2 - Langue vivante étrangère 2 (Italien)/2017/BTS CPRP - E2 - Langue vivante étrangère 2 (Italien) - Session 2017 - 1-Sujet.pdf
Ressources BTS Conception des Processus de Réalisation de Produits : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.